

DANS CE NUMERO

AG



Découverte



Fête du jardinage & de l'agriculture

Conseils lecture



MAI Eau & culture
JUIN
2023
N° 24



Violence dans les champs

par Arnaud Clugery, directeur opérationnel et porte-parole

Ils n'en ratent pas une. La présidente de la FDSEA du Morbihan et le président des Jeunes Agriculteurs ont officiellement demandé au préfet que la Confédération paysanne soit exclue de toutes les instances officielles et qu'ils ne perçoivent plus de subventions publiques. Les raisons avancées ? La participation de la Conf à l'organisation du rassemblement de Sainte-Soline : « *Un syndicat agricole a cautionné et activement participé à cette manifestation interdite (...). Dans notre société de confiance, il est inconcevable de participer à des actes de destruction de biens privés !* »

Attribuer la responsabilité des événements survenus lors des luttes anti-bassines à la Confédération paysanne est assez scandaleux. Surtout quand la FDSEA et les JA oublient de préciser les dégâts qu'ils ont commis en marge de certaines de leurs manifestations. Le centre des impôts de Morlaix, incendié en 2014 par des agriculteurs avait choqué. L'année suivante, par exemple, 471 faits de destructions et d'atteintes à des biens ont été répertoriés par la préfecture de Région. Les montants des dégâts ont été évalués à 2,8 millions d'euros à la charge de l'État et 2,2 millions d'euros à la charge des collectivités. Sans parler des pertes importantes occasionnées dans la grande distribution. Le Morbihan a pris toute sa part dans ces exactions.

Un article signé de Gilles Luneau dans le magazine *Globa* détaille les violences et intimidations contre des défenseurs de l'environnement, qui se sont multipliées dans l'ouest de la France et ailleurs. Début avril c'est le correspondant du Monde en Bretagne Nicolas Legendre, qui jette un véritable pavé dans la mare du système agro industriel avec son livre *Silence dans les champs* qui décrypte à quel point le syndicat majoritaire a su, depuis plus d'un demi siècle construire un "système" capable de faire « *taire des récalcitrants à coup de menaces, de pressions, d'intimidations, de calomnies ou de sabotage. La violence est son corollaire.* ». Dans plusieurs régions, des militants écologistes ont fait face ces derniers jours à des dégradations de propriété, à des menaces et intimidations à domicile, à des passages à tabac et à des entraves à la liberté de réunion. La FDSEA56 n'a pourtant pas dénoncé cette atteinte à « *notre société de confiance* ».

Sans reprendre les contre-vérités qui émaillent ce courrier au Préfet, comme « *la noble cause* » de nourrir la planète qui justifie les élevages industriels et les retenues d'eau, il faut rappeler que FDSEA et JA dans le Morbihan sont loin de représenter l'ensemble de la profession agricole, ayant obtenu 49 % des votes exprimés mais 19 % des voix des inscrits lors des dernières élections aux chambres d'agriculture de 2019. Vouloir renforcer leur monopole de la représentation professionnelle dénote d'une vision de la « *démocratie* » que nous ne partageons pas.

Nous apportons donc tout notre soutien à la Confédération paysanne du Morbihan, comme au mouvement Les soulèvements de la terre car comme ils l'écrivent « *La méfiance des associations environnementales et l'opposition des organisations citoyennes n'a d'égal que la démission de l'État qui ne joue pas son rôle d'arbitre* ». C'est particulièrement vrai quand le Président Macron annonce un Plan Eau qui conjugue la nécessaire sobriété tout en validant les méga-bassines ou que deux jours plus tard son ministre de l'Agriculture (et de la FNSEA), réclame de l'Anses qu'elle revienne sur sa décision de procéder au retrait du S-Métholachlore. En même temps, ça suffit !